

DISCOURS DU DIRECTEUR GENERAL SORTANT DE L'AGEE

Monsieur le Chef de Cabinet du MEED

Monsieur l'Inspecteur Général du MEDD,

Monsieur le Directeur de la Division des Ressources Humaines,

Monsieur le Directeur Général entrant de l'AGEE,

Distingués Invités, Chers Collègues, Mesdames et Messieurs,

Permettez-moi de m'acquitter d'un devoir divin, celui qui consiste à rendre grâce à Dieu de par sa grâce, de m'avoir accordé la confiance de Son Excellence Monsieur le Président de la République, Général d'Armées **Mamadi Doumbouya**, en me nommant le **03 mars 2022**, Directeur Général de l'Agence Guinéenne d'Evaluations Environnementales (AGEE).

A Madame la Ministre **Djami DIALLO**, toute ma reconnaissance pour son attention particulière et sa détermination efficace à relever les défis de l'AGEE de mise en conformité des projets soumis pour les autorisations et certificats à délivrer

Je rends également hommage à mes chers parents Elhadj Kourani Sékou SIDIBE et Hadja Sofe Sangaré, ainsi que ma marâtre Mamalon Sangaré et mon épouse Madoussou Sangaré pour leurs contributions dans ma vie éducative et active.

Suite à la passation entre les DGA-AGEE je voudrais signifier les défis de projets développements sectoriels qui sont sous surveillance et suivis dont entre autres :

A) Secteurs miniers

1- Simandou 2040 portant sur 25 PGES au Sud, de la mine, la fosse de Ouleba, les embranchements ferroviaires (Corridor) et portuaires de Simfer -Infracor Rio Tinto, sous surveillance ;

2-Simandou Nord dont 19 PGES à la mine, les Rails et Port de WCS, sous surveillance ;

3-Complexe de sites bauxitiques, Rails et Ports de CBC, SMB, GAC, Dynamic Mining, COBAD, CHALCO, UMS, SPIC avec des PGES divers, sous surveillance ;

4-Sites de Raffineries d'Alumine, CBG et Alteo, sous surveillance ;

5-Sites Aurifères Mamou Ressources, Société Minière de Mandiana, en cohabitation avec les Aires Protégées de Folonigbè et du Parc National du Haut Niger, sous surveillance ;

6-Corridor Rails WCS dans le futur Parc National Pencelly Soyah Sabouyah, sous surveillance ;

7-Sites Portuaires SMB/AMC en cohabitation avec l'Aire Protégée des Iles Tristao, sous surveillance ;

8-Sites miniers CBG et GAC, en cohabitation avec le Parc National Moyen Bafing et Falémé, sous surveillance ;

9-Sites miniers Aurifères WAD et Bouré Sanou par dragage fluvial, sous surveillance ;

10-Sites miniers de sables Dubréka, Forécariah, Coyah et Kindia, sous surveillance

B) Secteur Hydraulique, Energie et Hydrocarbures

1-Nettoyage et restauration de la rivière Kissi Kissi à Forécariah, sous surveillance ;

2- Nettoyage et restauration fleuve Diani Nzérékoré, sous surveillance ;

3- Projet SNAPE de 250 forages d'eau potable dont 150 manuels et 100 en photo voltaïques, sous surveillance ;

4-Projet SONAP dépôts pétroliers à Kodiaran, Mandiana et de Moribaya Forécariah, sous surveillance ;

5-Projet PAM 12 forages, entrepôts et maraîchers, sous surveillance ;

6- Projet Alerte majeure cohabitation barrage Amaria et la digue plan d'eau Russal, sous surveillance ;

7-Projet Centrales solaires, Siguiri, Kankan, Kouroussa, Kolente Kindia, etc. sous surveillance ;

8-Projet 20 Forages piézométriques Géo services, dans la préfecture de Boké, sous surveillance ;

9- Programme intégré de développement et changement climatique (PIDACC /BAD) de forages pastoraux, stabilisation des ravins et construction des magasins le long du bassin du Niger dans les préfectures de Dabola, Dinguiraye, Kouroussa, Kankan, Siguiri, Mandiana, Kissidougou et Faranah, sous surveillance ;

C) Secteur Sécurité

Projet City HUAWEI/MATD portant installation des vidéo surveillances dans 8 capitales régionales, sous surveillance ;

D) Secteur Telecom et de l'Economie Numérique

Projet WARDIP câbles, sous surveillance ;

E) Secteur Agricole

1-Projet PATAG Boké et Boffa, 2022-2025, sous surveillance ;

2-Projet PDACG Banque Mondiale portant 211 sous-projets, dans tout le pays, sous surveillance ;

3-Projet AgriFARM Moyenne et Haute Guinée pour 78.000 familles, sous surveillance ;

4- Projet PADAMAG/IRAG plus 2000 hectares à Mandiana, Tougué et Boffa, sous surveillance ;

5-Projet Agro-industrie à Boké et Kankan, sous surveillance ;

F) Secteur Infrastructures et Travaux Publics

1- Projets echageurs de Bambéto et Matoto, sous surveillance ;

2- Projets contournantes de 11 km Kouriah-Kagbelen-Samatra,
sous surveillance ;

3- Projets Transversales T12, T13 et T14, sous alerte cavernes, sous surveillance ;

4-Projets NETHERLAND de 5 ponts : Kissosso, Kiroty, Dèmoudoula, Kakimbo et Kassoyah, sous surveillance ;

5-Projet JICA Pont de Faranah, sous surveillance ;

G) Secteur Sante Publique

Projet REDISSE, portant sur l'installation des incinérateurs dans les centres de santé et hôpitaux du pays, sous surveillance ;

H) Secteur Industriel

1-Projet port de déchargement clinker SOL Ciment, Aire protégée Delta du Konkoure Korelah Dubreka, sous surveillance ;

2- Projet Usine production plastique Biodégradable, Mafrinyah Forécariah, sous surveillance ;

Les défis continus consistent à procéder à l'amélioration du registre de A-Z des mesures d'atténuation sur l'ensemble des PGES de tous les projets avec des conventions ou protocoles adaptés en phase de construction et d'exploitation.

I) Secteur Administration du Territoire et Décentralisation

- 1- Projets ANAFIC des infrastructures locales et communautaires dans les quatre régions naturelles, sous surveillance ;
- 2- Projet ANASP de création du centre d'enfouissement technique de Baritode Kouriah Coyah, sous surveillance ;

Cependant, il faut rappeler que la mise en œuvre de ces activités n'a pas connu un dénouement facile. L'AGEE a été confrontée à :

1. Un faible niveau des cadres, d'où la nécessité d'une réforme profonde ;
2. Un besoin des cadres en évaluation du développement portant sur les projets en difficultés du PIFED ENAP Canada
3. Une insuffisance d'équipements (logistiques, de relevé des paramètres physico-chimiques, biologiques et de mensuration, etc.)
4. Un faible niveau de la subvention de l'Etat ;
5. Un besoin de renforcement en personnel et des capacités des 8 agences régionales ;
6. Un conflit de compétence dans le cadre du contrôle de conformité environnementale avec d'autres services du MEDD en l'occurrence, la Gendarmerie Environnementale, le Centre de Gestion des Catastrophes et des Urgences Environnementales, etc. ;
7. Une interférence dans les décisions et activités de l'AGEE au détriment du respect des procédures et règles en matière d'évaluations environnementales.

Monsieur le Directeur Général en vous passant le témoin, je voudrais tout d'abord vous féliciter pour votre nomination à la tête de cette agence combien importante du MEDD avant de vous inviter au courage à la cohésion et à l'esprit d'équipe pour l'accomplissement harmonieux de vos objectifs.

Toutefois, je voudrais réitérer mon engagement à demeurer au service du MEDD, pour continuer à servir la nation guinéenne.

Vive le CNRD !

Vive le Président Général d'Armée Mamadi DOUMBOUYA !

Vive le MEDD !

Je vous remercie de votre attention.

Conakry le, 08 mai 2025